

# SNUI. SNADGI-CGT. SGI-FO

Lundi 16 janvier 06

Les agents des impôts du Tarn à

Monsieur le Directeur des services fiscaux ;

Monsieur le Directeur ;

Un CTPD aura lieu aujourd'hui pour entériner la suppression de 6 emplois de cadre C, la suppression d'1 emplois B à l'ICE de Castres, d'1 emploi B à Mazamet et d'un emploi A au domaine.

Partout dans le département ont lieu des actions pour s'opposer à ces suppressions.

Le projet est en décalage total avec les besoins réels éprouvés au quotidien dans les services. Les réformes effectuées à marche forcée, contre les souhaits des agents, et non maîtrisées, le transfert sans créations d'emplois de l'IS, de la redevance audiovisuelle et bientôt de la TP, la relance amiable..... et maintenant la déclaration préremplie nécessitent des services correctement pourvus et du respect pour les affectations et les attributions des agents.

Les prétextes fournis dans les documents préparatoires pour justifier les suppressions sont totalement incohérents. A titre d'exemple, quelle logique peut vous conduire à implanter au premier septembre 2004 un emploi B à Mazamet pour le supprimer au premier septembre 2006 ?

A ces suppressions va s'ajouter le transfert des emplois des domaines vers le Trésor public, pour l'instant dans le flou le plus total.

Depuis maintenant plus de 20 ans, le Tarn subi chaque année des suppressions de postes. Le dernier plan triennal a vu disparaître 17 emplois.

Et il faudrait dans ces conditions faire face à de nouvelles tâches ?

Sachez que les agents du Tarn ne toléreront aucun détachement forcé, aucune pression sur les congés ou le temps de travail pour faire face aux nouveaux bouleversements qui se préparent.

Les réformes de service dont le seul objectif est de gérer la pénurie au détriment de l'emploi sont en fait des déstructurations. Chacun peut voir qu'elles ne sont pas maîtrisées et que les agents en subissent de plein fouet les conséquences. Les nouvelles charges et mesures telles la déclaration préremplie sont incompatibles avec les suppressions de poste.

Dans ces conditions, nous exigeons l'arrêt des suppressions d'emplois.

Nous vous mettons en garde contre toute tentative de compenser par une pression accrue sur les agents les conséquences néfastes des politiques de la DGI que vous appliquez dans notre département en ce qui concerne la mise en place de la déclaration préremplie.

